

# Représentation équilibrée F/H dans les postes de direction des grandes entreprises

## 2021

#### Ecart de représentation parmi les cadres dirigeants

Pourcentage de <u>femmes</u> parmi les cadres dirigeants <u>35.2 %</u> Pourcentage d'hommes parmi les cadres dirigeants <u>64.8 %</u>

Ecart de représentation parmi les membres des instances dirigeantes

Non concernée\*

### 2022

#### Ecart de représentation parmi les cadres dirigeants

Pourcentage de <u>femmes</u> parmi les cadres dirigeants <u>33.3 %</u>

Pourcentage d'hommes parmi les cadres dirigeants 66.7 %

Ecart de représentation parmi les membres des instances dirigeantes

Non concernée\*

## 2023

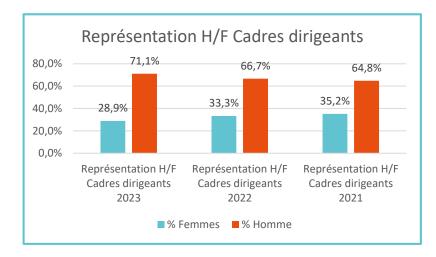
#### Ecart de représentation parmi les cadres dirigeants

Pourcentage de <u>femmes</u> parmi les cadres dirigeants <u>28.9 %</u>

Pourcentage d'hommes parmi les cadres dirigeants 71.10 %

Ecart de représentation parmi les membres des instances dirigeantes

Non concernée\*



<sup>\* &</sup>quot;Les ESPIC, qui ne relèvent pas du champ d'application de l'article L. 23-12-1 du code de commerce, ne sont pas assujettis à l'obligation de calculer et publier leurs écarts de représentation parmi les membres de leurs instances dirigeantes."